

Liste des délibérations issue du Conseil Municipal  
du 09 février 2023

Date de convocation : 02/02/2023

Ordre du Jour :

- 03) Demande de subventions des associations
- 04) Choix de la chaudière à l'école
- 05) Demande de subvention CAF pour l'implantation de jeux
- 06) Demande de subvention CARSAT pour l'implantation d'agrès de sport
- 07) prix repas des aînés
- 08) Comice Agricole 2023

Divers

Présents : Mesdames BIGOT Valérie, BOULAY Maryvonne, CHÉRAMY Laure-Aline, GUILLOU Sylvie, JOLY-LAVRIEUX Martine, LANDRÉ Béatrice, MOTTIER Catherine,  
Messieurs CHÉRAMY Jacky, DELGADO Louis, GAUTHIER Cédric, LELEU Eric,

Absent excusé : Mme RENOU Christelle qui a donné pouvoir à Mme MOTTIER Catherine  
M. TYTGAT Loïc qui a donné pouvoir Mme GUILLOU

Absent non excusé : MARCO Benjamin, TYTGAT Loïc

Mme CHERAMY Laure-Aline a été désignée secrétaire de séance ;

Le procès-verbal de la séance du 12 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2023-03 Demande de subventions des associations

Délibération votée à l'unanimité.

2023-04 Choix de la chaudière à l'école

Délibération votée par 3 abstentions et 10 voix pour. Le choix d'une chaudière a gaz a été retenu.

2023-05 Demande de subvention CAF pour implantation de jeux à côté du city-park

Délibération votée à l'unanimité.

2023-06 Demande de subvention CARSAT pour implantation d'agrès de sport à destination des séniors à côté du city-park

Délibération votée à l'unanimité.

2023-07 Prix du repas des aînés

Délibération votée à l'unanimité. Le prix est fixé à 8.90€.

08) Comice Agricole 2023

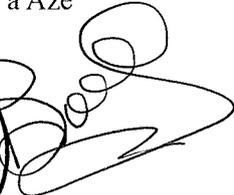
La commune participera financièrement et mettra à dispositions des agents des services techniques pour l'organisation du comice Agricole à Thoré la Rochette en 2023.

**Divers**

- Mme le Maire informe que le secrétariat de mairie sera exceptionnellement fermé le mercredi 1<sup>er</sup> mars.
- Un des agent des services techniques a vu son temps partiel thérapeutique prolongé jusque mi-avril 2023
- Mme METTAYE a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> août 2023.
- L'UNRPA a changé de présidente, c'est Mme Martine JOLY-LAVRIEUX qui est en désormais la présidente.
- Mme le Maire informe que suite à la demande de M. TYTGAT faite lors du dernier conseil concernant le suivi des travaux de la maison de santé, c'est le cabinet Bouresquisse qui fera le suivi et que cela est compris dans ses prestations.

La séance est levée à 21h14.

Fait le 13/01/2023, à Azé

Le   


Le secrétaire de séance

